

Image not found or type unknown



Embauche d'un salarié par un travailleurs indépendant et TVA

Par **PELLAREN**, le **03/03/2016** à **14:10**

Bonjour,

Je suis enseignant sportif indépendant. Je dois recruter un personnel d'accueil pour une période d'un mois pour m'assister pendant que j'effectue mes cours. La personne sera salariée pour un salaire équivalent au SMIC.

Je suis exonéré de la TVA.

Du fait de ce recrutement, mon statut vis à vis de la TVA peut-il changer?

Merci par avance pour votre réponse.

Bien cordialement,

REP